



## Pension partagé par deux femmes

-----  
Par gps93140

bonjour,  
après le décès de mon père une pension a été partagé entre ma mère et l'ex divorcée de mon père. le mois dernier cette dernière est décédé aussi.  
je demande si la loi permis à ma mère d'avoir la totalité de la pension ou pas?

\*\*\*pour information mon père était un ouvrier en france et ma mère et l'ex divorcée vivent au maroc.

merci pour votre aide.

:~)

-----  
Par ESP

Bonjour  
Le décès ultérieur de l'une d'elle ne peut accroître la part de l'autre.  
Faites vous confirmer directement par la caisse de retraite.

-----  
Par gps93140

un grand merci pour votre réponse